

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 26 (1999)
Heft: 3

Rubrik: Info SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les Suisses de l'étranger exigent des corrections

L'Organisation des Suisses de l'étranger n'est pas satisfaite du projet présenté par le Conseil fédéral pour la révision de l'AVS/AI facultative. Des corrections devraient garantir que les Suisses pourront faire usage, à l'avenir également, de la mobilité au plan international, sans pour autant perdre leur protection sociale.

D'une manière générale, l'OSE soutient la révision de l'AVS/AI facultative. Mais le projet que le Conseil fédéral vient d'approuver ne tient pas suffisamment compte de la partie mobile de la population suisse. L'OSE critique le fait que ce projet prenne trop peu en considération les résultats de la procédure de consultation, car il ne respecte pas suffisamment les objections et propositions d'amélioration présentées par les cantons, les partis politiques et d'autres institutions concernées.

En outre, l'OSE déplore le manque de bases statistiques: le prétendu déficit de l'assurance facultative n'est pas prouvé; au lieu des économies promises, la révision telle qu'elle est proposée engendrera des dépenses supplémentaires considérables, souligne la représentante des intérêts de la Cinquième Suisse.

Prévoyance sociale également à l'étranger

L'OSE prend position pour que les Suissesses et Suisses vivant à l'étranger se voient offrir, à l'avenir également, la chance d'acquiescer une prévoyance sociale suffisante. Malgré les conventions de sécurité sociale, nombre de nos concitoyens vivant à l'étranger n'ont pas la possibilité de s'assurer correctement dans le pays où ils résident. En particulier les Suissesses de l'étranger qui n'exercent pas d'activité lucrative n'ont pas d'autre possibilité que de s'assurer en Suisse. C'est pour quoi

plus de 50 000 compatriotes de l'étranger cotisent à l'AVS/AI facultative. De l'avis de l'OSE, cette possibilité d'assurance reste indispensable à l'avenir, si l'on ne veut pas que la mobilité in-

ternationale des ressortissants suisses soit limitée.

Correction du projet en révision

C'est pourquoi l'OSE demande instamment que le projet de révision soumis au parlement soit amélioré sur deux points: en premier lieu, les Suisses de l'étranger doivent continuer à avoir la possibilité de s'assurer auprès de l'AVS/AI facultative

— que leur pays de résidence ait signé ou non une convention de sécurité sociale — s'ils ne peuvent conclure dans ce pays une assurance suffisante. En second lieu, l'adhésion à l'AVS/AI facultative ne doit pas être liée à la condition d'avoir été assuré pendant cinq ans immédiatement avant le départ; ce qui doit bien plutôt être décisif, c'est le besoin effectif d'être couvert par une assurance. ■

Association pour la promotion de l'OSE

Publicité pour la bonne cause

L'Association pour la promotion de l'Organisation des Suisses de l'étranger a pour but d'assurer à long terme le financement de l'OSE, afin de renforcer la défense des intérêts de la Cinquième Suisse. Le revirement du Conseil fédéral dans la question des écoles suisses à l'étranger et la lutte contre la suppression de l'AVS/AI facultative prouvent l'utilité de l'engagement de l'OSE. La constante augmentation des membres de l'Association sert les intérêts de la Cinquième Suisse, d'une part, et témoigne, d'autre part, de l'intérêt de nos concitoyens à l'étranger pour les activités de l'OSE. Afin de recruter de nouveaux membres, l'Association lance un nouveau concours, doté de prix très intéressants:

- un vreneli en or (offert par Elisabeth Michel)
- un lingot d'or de 20 grammes (offert par Walter E. Haeffliger).
- un vol pour 2 personnes à Hong Kong (à partir d'une destination de Cathay Pacific) avec 3 nuitées à l'Hôtel Peninsula (offert par Cathay Pacific Airlines et l'hôtel Peninsula)
- un repas pour 2 personnes avec nuitée à l'hôtel Fischerzunft à Schaffhouse (offert par André Jaeger, propriétaire)

- un vreneli en or (offert par Elisabeth Michel)
- un lingot d'or de 20 grammes (offert par Walter E. Haeffliger).

Le concours est ouvert aux membres de l'Association, ainsi qu'aux personnes qui y adhèrent jusqu'au 31 juillet 1999. Les lauréats seront ceux qui, jusqu'à cette date, recruteront le plus d'adhérents à vie. La liste des ga-

gnants sera proclamée lors de la session d'automne du Conseil des Suisses de l'étranger, le 6 août 1999. Alors, faites des copies du talon publié ci-dessous et essayez de convaincre vos connaissances d'adhérer à l'Association pour la promotion de l'OSE. Si vous n'êtes pas encore membre de l'association, profitez de l'occasion pour y adhérer! ■

Déclaration d'adhésion et participation au concours

Je déclare / nous déclarons par la présente vouloir devenir membre(s) à vie de l'Association pour la promotion de l'OSE. A cet effet, le versement unique de SFR 500.- au moins

- ☐ sera versé immédiatement sur le compte postal de l'Association: 30-10580-7
- ☐ peut être débité de ma/notre carte de crédit Eurocard/Mastercard/Visacard (souligner ce qui convient)

No de carte: _____ valable jusqu'à: _____

Nom, prénom: _____

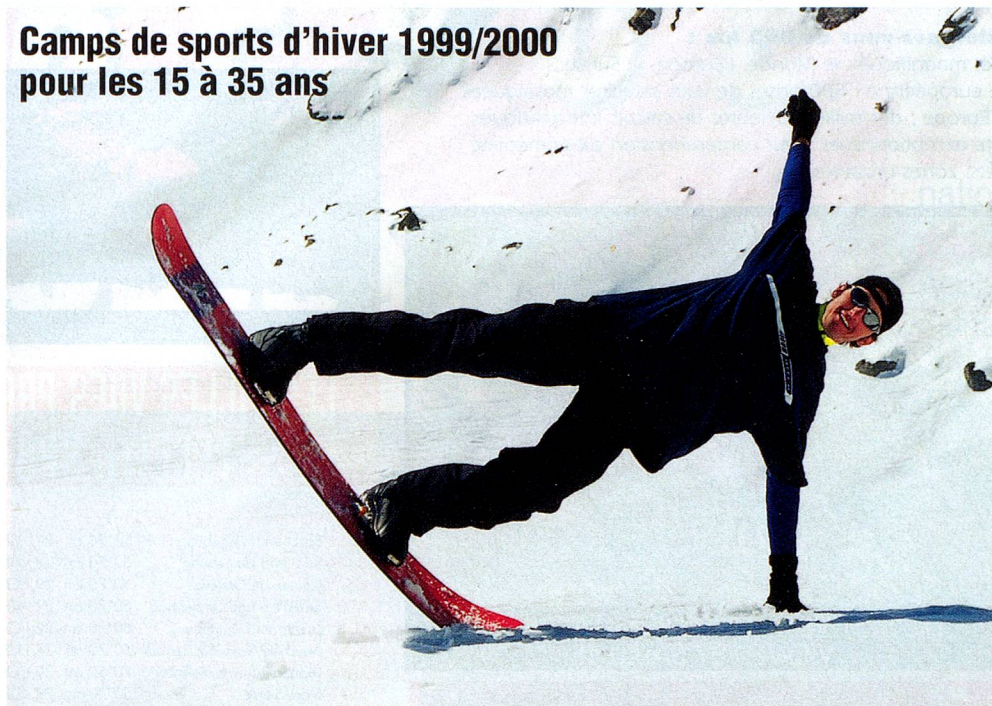
Adresse: _____

Introduit par: _____

Date: _____ Signature: _____

A envoyer au plus tard jusqu'au 31 juillet 1999 (timbre postal) au
Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
Fax +41 31 351 61 50

Camps de sports d'hiver 1999/2000 pour les 15 à 35 ans



Lieu, dates: Granges/VS, 27.12.1999–5.1.2000 (prolongation possible jusqu'au 8.1) et 15.4–24.4.2000; prix: SFR 700.– (supplément pour prolongation: SFR 250.–). Participants: jeunes Suisses de l'étranger de 15 à 25 ans. Il n'est pas nécessaire de savoir déjà skier ou surfer; les débutants sont les bienvenus. Lieu, dates: Grindelwald/BE, 11.3–18.3.2000 et 18.3–25.3.2000 (participation au choix 1 ou 2 semaines); prix: 1 semaine SFR 750.–, 2 semaines: SFR 1350.–. Participants: Suisses de l'étranger de 20 à 35 ans.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser au Secrétariat des Suisses de l'étranger
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
tél. +41 31 351 61 00
fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch

Camps de sports d'hiver 1999/2000 pour les 8 à 14 ans

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FES) propose, pour cet hiver également, un programme attrayant.

Lieu, dates: Splügen/GR ou Engelberg/OW: 26.12.1999–1.1.2000 (à Engelberg, se-

maine de prolongation possible: 1.1–8.1.2000); prix: SFR 550.– (supplément pour

semaine de prolongation; SFR. 350.–); participants: enfants suisses de l'étranger de

AJAS

Formation professionnelle ou études en Suisse?

L'AJAS, l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger, défend depuis 36 ans les droits et les intérêts des jeunes Suisses de l'étranger et fait office d'intermédiaire auprès des autorités cantonales dans le domaine de la formation.

L'AJAS soutient et conseille les jeunes Suisses de l'étranger du monde entier désireux d'entamer une formation professionnelle en Suisse. Les deux collaboratrices de l'AJAS vous conseillent volontiers sur les possibilités en la matière et dans l'organisation de votre séjour de formation en Suisse.

Nous pouvons vous fournir des renseignements sur

- la formation professionnelle ou les études
- les hautes écoles spécialisées
- des séjours linguistiques

- des cours préparatoires à l'entrée dans une université suisse
- des stages
- les possibilités de logement
- le financement (bourses, subsides)

Avant de vous décider à entreprendre une formation en Suisse, nous vous conseillons de prendre en considération les points suivants:

- les conditions de vie, qu'il s'agisse des coûts, du climat, de la culture, etc. sont différentes

8 à 14 ans. Pas de conditions sportives spéciales nécessaires.

Une offre spéciale s'adresse aux enfants nés en 1985/1986. Huit à dix d'entre eux pourront participer gratuitement au camp de ski pour jeunes organisé à La Lenk du 1.1 au 8.1.2000 par la Fédération suisse de ski. Conditions: aimer les sports d'hiver et avoir de bonnes connaissances d'une langue nationale. Les jeunes intéressés s'adresseront également à la FES. Délai d'inscription: 1^{er} octobre 1999. Les participants seront tirés au sort en novembre par la Fédération suisse de ski.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à la FES
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
tél. +41 31 351 61 60
fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch

- la connaissance d'une langue nationale au moins (français ou allemand en priorité) est indispensable
- la formation relève de la compétence des cantons
- informez-vous au plus vite des possibilités de logement en Suisse.

Pour plus d'informations: AJAS

Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
tél. +41 31 351 61 40
fax +41 31 351 61 50
internet: <http://www.aso.ch>
e-mail: post_ajias@aso.ch

PUBLICITÉ

Propriété rurale dans le Valais

Propriété unique et idyllique à vendre. A 10 min. de Crans (golf, ski). 27000 m² prairie naturelle, verger et terrain boisé. Chalet/villa 3 ch. à coucher, salon lambrissé, 2 salles de bain, cuisine, jardin d'hiver, terrasse, 2 balcons, 3 garages. Idéal comme résidence principale ou secondaire ou pour une retraite. CHF 850 000. **Tél./Fax ++41 27 483 25 08**